

APPEL À PROJET

INITIATIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

📅 Date de publication : 09/11/2023

📁 Date limite de dépôt des candidatures : 31/03/2024

Type : Appel à projet

Domaine : Solidarités, Autonomie

Bénéficiaires : Collectivité, Professionnel

Le Département de Seine-et-Marne lance un appel à candidature dans le cadre de l'initiative pour le développement des résidences autonomie (IDRA). Actuellement, la Seine-et-Marne dispose d'une capacité installée de 2 017 places réparties dans 31 résidences. Le Conseil départemental de Seine-et-Marne souhaite encourager la création d'un minimum de 137 nouvelles places en résidence autonomie pour couvrir les besoins identifiés sur son territoire.

Afin de répondre à cet appel à candidature, veuillez remplir le dossier en téléchargement ci-dessous et l'envoyer avant **le 31 mars 2024** à l'adresse suivante : à l'adresse suivante : autonomie@departement77.fr.

Plus d'informations sur [le financement des lieux de vie collectifs](https://www.lassuranceretraite-idf.fr/home/partenaire/soutenir-financierement-les-projets/lieux-de-vie-collectifs.html) (<https://www.lassuranceretraite-idf.fr/home/partenaire/soutenir-financierement-les-projets/lieux-de-vie-collectifs.html>).



Dossier Candidature IDRA23 Assurance retraite IDF CD77 (2023) docx - 577.62 Ko

(/sites/default/files/media/downloads/231103_dossier-candidature-idra23-assurance-retraite-idf-cd77-vf-1.docx)